



Centenaire de la promulgation du Traité de Versailles (1920-2020). Regards croisés entre historiens et économistes sur les conséquences de la paix

Antoine Parent, Vincent Touzé

► To cite this version:

Antoine Parent, Vincent Touzé. Centenaire de la promulgation du Traité de Versailles (1920-2020). Regards croisés entre historiens et économistes sur les conséquences de la paix : Introduction. Revue de l'OFCE, 2021, Centenaire de la promulgation du Traité de Versailles (1920-2020). Regards croisés entre historiens et économistes sur les conséquences de la paix, 1 (171), pp.7-12. 10.3917/reof.171.0007 . hal-03394940

HAL Id: hal-03394940

<https://sciencespo.hal.science/hal-03394940>

Submitted on 22 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CENTENAIRE DE LA PROMULGATION DU TRAITÉ DE VERSAILLES (1920-2020)

Regards croisés entre historiens et économistes sur les conséquences de la paix

Antoine Parent

*OFCE, Sciences Po ; Université Paris 8, LED ;
Cliometrics And Complexity – IXXI, Complex Systems Institute-Ens Lyon*

Vincent Touzé

Sciences Po, OFCE

L'OFCE a organisé le 10 janvier 2020 un colloque qui réunissait historiens et économistes pour commémorer le centenaire de la promulgation du Traité de paix de Versailles. Le 10 janvier 1920 fut en effet un moment historique où la guerre prit officiellement fin à 16h15 après l'échange des ratifications dans le salon de l'Horloge du quai d'Orsay à Paris¹. Cette promulgation permettait enfin la reprise de relations normalisées entre les Alliés et l'Allemagne. Le sujet central de la conférence portait sur les conséquences de la paix. L'approche retenue dans cette conférence était didactique et couvrait, par conséquent, de nombreux thèmes. À l'issue de cette conférence fut lancé un appel à contributions dont ce numéro rassemble les articles sélectionnés. Ce numéro réunit onze articles couvrant les cinq thèmes de la conférence :

- 1) La recherche de la paix : il s'agit de revenir sur les premiers moments de la paix entre la signature de la convention d'armistice et l'acceptation des traités de paix, celui de Versailles d'abord pour

1. Tous les pays ayant ratifié le Traité de Versailles envoyèrent des représentants. Les quatre principales puissances furent représentées par Nitti (Italie), Lloyd Georges (Royaume-Uni), von Lersner et von Simson (Allemagne) et Clemenceau (France). La couverture de ce numéro 171 de la *Revue de l'OFCE* reproduit deux photos où l'on voit respectivement signer von Lersner et Clemenceau. Ces deux photos sont extraites du journal *Excelsior* publié le lendemain de la ratification dont une version numérisée est consultable sur le site Gallica de la BNF : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4604902d>.

le cas allemand avec l'interrogation posée par un éventuel refus, puis celui de Saint-Germain en Laye pour l'empire austro-hongrois. Ces deux traités interdisent notamment la revendication de l'Autriche, réduite à sa portion congrue allemande, de s'unifier (*Anschluss*) avec l'Allemagne ;

- 2) Le destin des intellectuels : les guerres créent de grands bouleversements démographiques, sociaux et économiques mais influencent également la vie des intellectuels : certains vont y trouver la mort, d'autres y trouveront une source d'inspiration ;
- 3) La violence : si la guerre constitue l'expression de la violence « légitime » de deux nations belligérantes, elle n'est pas sans conséquence sur les soldats qui peuvent par leurs comportements la refuser (rébellion, refus d'aller combattre) ou au contraire la reproduire dans la sphère privée dès lors que les combats ont pris fin et qu'ils ont regagné leurs foyers ;
- 4) La reconstruction : la fin de la guerre pose plusieurs défis économiques : celui de relancer l'économie, celui de reconstruire ce qui a été détruit mais également le besoin de convertir l'économie de guerre en économie de paix, ce qui peut nécessiter de revoir les modes d'organisation et de régulation de la concurrence ;
- 5) Les réparations allemandes : le Traité de paix de Versailles a posé deux principes, celui de responsabilité de l'Allemagne dans le déclenchement de la guerre et celui de réparation en raison des importants dommages de guerre provoqués.

1. La recherche de la paix

Entre l'armistice du 11 novembre 1918, puis la rédaction des traités de paix, notamment ceux de Versailles (28 juin 1919) et de Saint-Germain en Laye (10 septembre 1919) puis leurs promulgations², le temps fut long et l'histoire connut certains revirements puisque les Américains refusèrent de ratifier le Traité de Versailles et durent signer une paix séparée avec les Allemands (Traité de Berlin, 1921). Amer, Clemenceau nota d'ailleurs qu'il fut plus difficile de faire la paix que la guerre.

Cette partie revient sur deux aspects de cette période intermédiaire entre la cessation des combats et l'acceptation définitive de la paix : la possibilité d'un refus allemand d'accepter les conditions de paix et la volonté autrichienne d'unir à l'Allemagne ce qui restait de son territoire.

2. Le Traité de Saint-Germain fut promulgué le 20 juillet 1920.

Pierre-Yves Hénin revient sur la période qui s'étend du 7 mai, date à laquelle les Allemands se voient notifier les conditions des Alliés, au 28 juin 1919, moment où ils les acceptent. L'auteur revient sur la « tentation de résistance à l'Est ». Ce projet visait à créer un État allemand de l'Est, *Oststaat*, qui aurait résisté en refusant les conditions imposées par les Alliés. Comme l'explique l'auteur, ce projet fut mort-né en raison notamment du fait que les troupes alliées disposaient de capacités de réaction suffisamment convaincantes.

L'armistice signée le 11 novembre 1918 contribua à l'écclatement de l'Empire austro-hongrois. Dès le lendemain, une « Autriche 'allemande' » proclamera la « République démocratique » comme composante de la République allemande qui vient de naître quelques jours plus tôt, le 9 novembre. Marie-Bénédicte Vincent revient sur cette épisode historique qui s'acheva par une double interdiction d'unification à la fois dans le Traité de Versailles (art. 80) et dans le Traité de Saint-Germain (art. 88).

2. Péguy et Keynes, le destin singulier de deux intellectuels, celui dont l'œuvre s'achève avec la guerre et celui dont l'œuvre commence avec la paix

La guerre fauche les vies mais marque aussi les esprits. Cette partie revient sur deux destins croisés : tout d'abord, celui d'un intellectuel français, Charles Péguy, dont l'œuvre dense et encore en ébullition prit une tournure tragique puisque ce dernier trouva la mort aux premiers jours de la guerre ; ensuite, le destin d'un intellectuel, cette fois-ci anglais, John Maynard Keynes, qui s'illustra d'abord en participant aux négociations du Traité de Versailles en étant membre de la délégation anglaise puis à travers un ouvrage publié en 1919 qui fit référence en posant la question des *Conséquences économiques de la paix*.

Charles Péguy est un intellectuel français socialiste, proche de Jean Jaurès, qui marqua son temps à la fois comme écrivain, essayiste, poète mais également comme éditeur des *Cahiers de la quinzaine*, journal réputé comme lieu d'expression d'une pensée libre. Michele Bee aborde un point moins connu de sa production intellectuelle : son intérêt pour l'économie à travers une correspondance remarquée avec Léon Walras à la suite de la publication en 1896 par ce dernier d'un ouvrage intitulé *Théorie de la répartition de la richesse sociale*. Cet ouvrage propose une mathématisation des questions économiques et sociales. Il conduit le jeune Charles Péguy à rédiger un article intitulé « Un économiste socialiste, M. Léon Walras » pour la *Revue socialiste* en 1897. De ce compte-rendu naîtront des échanges et ces derniers permettront à Péguy de discuter des limites de la

capacité de la formalisation à traiter la question de l'hétérogénéité ainsi que de formuler un concept « d'économie de la transmission », à savoir que les acteurs économiques subissent ou transmettent des pressions sociales et que l'évaluation de tout système économique devrait être basée sur sa capacité à tenir compte de ces pressions. L'intérêt de Péguy pour les questions sociétales reste central dans son œuvre. Opposé au pacifisme de Jaurès, Péguy défend l'idée que « Pour tuer la guerre, il faut faire la guerre ». Mobilisé en août 1914 et agissant en « soldat de la République » contre « l'impérialisme allemand », il meurt à 41 ans, dès les premiers jours de combat, le 5 septembre 1914. Son œuvre restera inachevée.

Lorsque Charles Péguy décède, l'économiste John Maynard Keynes a seulement 31 ans. Son pacifisme lui vaut un statut d'objecteur de conscience qui lui évite d'aller rejoindre les zones de combat. S'il ne prend pas les armes, ses compétences en économie seront mises au service de l'État anglais, puisqu'il intégrera l'administration du Trésor britannique et œuvrera comme conseiller auprès de la délégation britannique lors des négociations de paix. Antoine Parent et Gilles Vergnon proposent une analyse critique de l'ouvrage de Keynes sur les conséquences économiques de la paix. Si la question posée dans l'ouvrage est de première importance, ils contestent de nombreux arguments du texte de Keynes et réfutent l'idée selon laquelle l'ouvrage serait prophétique car prédisant l'échec du Traité de Versailles pour des raisons économiques. Ils remettent également au goût du jour l'ouvrage, tombé dans l'oubli, d'Etienne Mantoux *La paix calomniée ou les conséquences économiques de M. Keynes*³. Ce jeune chercheur français né en 1913 et mort au combat en 1945 adresse à Keynes (1919), qui dédiait son ouvrage à la nouvelle génération issue de la première guerre, une réponse cinglante issue de cette génération.

3. Violence de guerre, violence de paix

La guerre est l'expression de la violence entre plusieurs nations belligérantes. Outre ses conséquences de mortalité sur les champs de bataille et les destructions massives de biens, la violence a également un impact sur les états psychologiques des soldats. Olivier Guyot et Antoine Parent examinent un type de réaction aux violences de guerre, celui du refus de combattre. Ils étudient précisément les profils de ceux dont la condamnation par les tribunaux militaires ira jusqu'à la peine maximale : être fusillé. Ils posent la question de savoir si ces condamnés sont morts pour leurs idées. Ils mobilisent une banque de données originale qui permet d'étudier

3. L'ouvrage fut initialement publié en anglais chez Oxford University Press avec le titre suivant : *The Carthaginian Peace, or The Economic Consequences of Mr Keynes*.

les profils sociologiques, les régions d'origine ainsi que les fautes pour lesquelles ils ont été condamnés. Cette étude inédite offre une analyse statistique approfondie sur un des épisodes tragiques de la guerre : condamner à mort ses propres soldats.

Ensuite, Gilles Vergnon étudie la délicate question de la transformation de la violence subie ou exercée par les combattants en violence civile. À partir d'une étude des archives judiciaires, il raconte l'histoire individuelle de plusieurs anciens combattants condamnés pour avoir commis des crimes lors de leur retour à la vie civile. Il pose la question du lien de causalité entre le stress traumatique provoqué par l'atrocité des combats et la criminalité d'après-guerre.

4. La reconstruction : de l'économie de guerre à l'économie de paix

Outre le besoin de reconstruire ce qui a été détruit par la guerre, un aspect fondamental de la reconstruction est la remise en marche du système productif pour qu'il trouve une finalité d'économie de paix. Cette partie regroupe trois articles traitant de sujets complémentaires.

Thierry Pouch s'intéresse à la politique agricole dans l'entre-deux-guerres. L'enjeu est de répondre aux besoins alimentaires au plus vite car de nombreux paysans sont morts au front et une partie des terres agricoles a été abimée dans les zones de combat. La France a la possibilité de voir son agriculture se moderniser grâce à la mécanisation et également au recours aux engrais chimiques. Toutefois, Pouch explique que les politiques conduites ne vont pas permettre au secteur agricole de bien aborder sa reconstruction.

Quant à Frédéric Gannon, il aborde la question de la reconversion d'un secteur, celui de l'industrie chimique de l'azote. En effet, ce secteur est la parfaite illustration de la transformation d'une industrie dont la finalité en temps de guerre est de produire de la poudre et en temps de paix de l'engrais. Après avoir exposé le contexte de ce secteur en France en comparaison de la capacité allemande, il aborde ce champ de l'histoire industrielle à travers le parcours de l'un de ses protagonistes, Georges Patart, inspecteur général militaire, chimiste et ancien patron des poudres en 1918. Ce dernier joua un rôle notable pour permettre aux industriels français d'accéder aux connaissances pratiques (« tour de main ») d'exploitation des brevets allemands de fabrication de l'ammoniaque industrielle, rendus libres de redevance avec le Traité de Versailles, mais d'utilité nulle dès lors que les ingénieurs français ne savaient pas comment les utiliser.

Enfin, Thierry Kirat et Frédéric Marty analysent la façon dont la régulation de la concurrence aux États-Unis a été conduite pendant l'entre-deux-guerres. Ils partent du constat que l'économie de guerre avait renforcé les besoins d'une concurrence organisée. La période de paix aurait pu laisser place à une moindre régulation. Les auteurs présentent les arguments avancés aux États-Unis pour faciliter la libre concurrence ou au contraire renforcer sa régulation en période de paix et les choix politiques retenus.

5. Les réparations allemandes en question

Cette dernière partie aborde un sujet central de l'entre-deux-guerres : les réparations allemandes. Il s'agit d'une des clauses les plus importantes du Traité de Versailles. Elles résultent d'une reconnaissance de culpabilité de l'Allemagne (art. 231, principe de responsabilité) suivie d'une condamnation financière (art. 232, principe de réparations).

Vincent Touzé développe un récit de la double chronologie qui marqua cette période des réparations : le paiement des dettes de guerre interalliées – les Alliés se sont prêtés des fonds pendant la guerre et les États-Unis sont devenus un important créancier – et le versement des réparations par les Allemands au titre des préjudices de guerre. L'histoire des réparations est un échec puisque les Allemands ne paieront qu'une partie de la somme exigée. Vincent Touzé complète ce récit historique par une analyse cliométrique contrefactuelle en posant la question : « Si l'Allemagne avait payé, quel aurait été le poids budgétaire et l'impact générationnel ? ».

Enfin, Gerd Krumeich étudie en particulier le sujet de la responsabilité et des réparations tel qu'il a été perçu par les Allemands sous la République de Weimar. L'auteur revient sur le processus historique d'évolution du règlement des coûts de guerre et des réparations qui conduisit à généraliser le principe d'un dédommagement du vaincu au vainqueur. Gerd Krumeich défend l'idée que si la guerre a duré aussi longtemps, c'est par peur des belligérants de devoir s'avouer vaincus, c'est-à-dire de devoir supporter l'intégralité du coût de la guerre et des réparations. Il montre ensuite comment en Allemagne, l'opinion publique accepta mal d'être à la fois condamnée pour faute morale et paiement des réparations et comment les nationalistes, alliés aux partis de droite, ont instrumentalisé ce ressentiment pour gagner les élections qui conduisit à l'avènement d'Adolf Hitler au pouvoir en janvier 1933. ■